



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-64420>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **24-64420**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-56912

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville de Thionville

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21570672200018

**Ville** : THIONVILLE

**Code postal** : 57125

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 57

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de rénovation de l'école maternelle des Basses-Terres de Thionville

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45454100

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont alloties en 11 lots et réglées par des prix forfaitaires. Rénovation de l'école maternelle Basse Terre. Désamiantage de la toiture, enduits de façade, faux-plafonds et des revêtements de sols. Travaux énergétiques des façades et travaux d'embellissement intérieurs

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Nature, Au lieu de Travaux, lire Travaux
- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 14/06/2024 à 14h00, lire 24/06/2024 à 14h00
- Rubrique : Information Complémentaire, Après la mention : Renseignements complémentaires; Ajouter : Modification mineure du Dce pour les lots 1 à 11. La nouvelle version Indice A du Dce relatif au projet de réhabilitation de l'école maternelle Basse-Terre résulte de la réception après diffusion de la version initiale, du Rict établi par le Bureau de Contrôle et du dernier Rapport

Amiante (Dat). Il en résulte des ajustements sur les Cctp et les Dpgf. Le reste du paragraphe initial demeure inchangé

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/06/2024**